

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Nº 9.

Lausanne, le 6 Mai 1874.

XIX^e Année.

SOMMAIRE. — **Siège de Strasbourg en 1870.** (*Fin.*) — **La neutralisation de la Savoie.** Etude politique, géographique et stratégique, par le lieut.-colonel fédéral G. de Charrière. (*Suite.*) — **Hygiène militaire**, par L. Rouge, médecin de division. (*Suite.*) — **Nouvelles et chronique**.

SUPPLÉMENT. — Rapport de gestion du Département militaire fédéral pour 1873.

SIÈGE DE STRASBOURG EN 1870 (*Fin.*)

Le choix du point d'attaque pourrait en servir d'exemple, tout en prêtant à quelque discussion. Sans doute, le front ouest se désignait naturellement, puisque les autres étaient couverts par l'inondation. Mais l'angle sud-ouest, le bastion 7, eût été peut-être préférable au front 11-12, ce dernier étant beaucoup plus fort par ses compléments récents et par les lunettes 53 et 52. Les Allemands s'estimèrent assez supérieurs en forces pour prendre le taureau par les cornes.

C'était d'ailleurs beaucoup plus commode. L'angle nord-ouest était le plus rapproché de leur ligne de communication, de la base de Wendenheim, où se trouvait un vaste parc, avec des ateliers et laboratoires considérables. L'économie de temps et de peines réalisée par des charrois plus faciles, question importante il est vrai, avec la munition actuelle, pouvait compenser les difficultés tactiques plus grandes.

Déjà dans ces conditions,³ l'établissement du grand parc à Wendenheim, et des dépôts supplémentaires à l'est de Schiltigheim pour la gauche, au carrefour du Couvent pour le centre, à Kronebourg pour la droite, ne s'effectua pas sans peine. Ces débuts d'installation et les premières constructions de batteries et de tranchées accusèrent parfois des lenteurs et des croisements contrastant avec le service ordinairement rapide et précis des corps d'opérations; en revanche les travaux de sape, une fois régulièrement entrepris, les transferts de batteries, leur tir bien ajusté et mesuré à volonté, les constructions improvisées d'abris, d'abords, de ponts, de digues, puis le bon ordre qui s'établit promptement au milieu du dédale des tranchées, montrèrent que les troupes techniques allemandes ne le cédaient en rien aux autres armes. Dans le cours du siège, 69 batteries furent construites du côté de l'attaque principale. Les n°s 2, 3, 5-13, 17, 26, 29, 34, 36, 39, 47, 17^a, 19^a, 21^a ayant été abandonnés au fur et à mesure des progrès du siège, il restait, au moment de la reddition, 40 batteries; elles comprenaient vingt-deux canons de 24 longs, dix canons de 24 courts, soixante-quatre pièces de 12, et vingt-trois